

27-28 SEPTEMBRE & 4-5 OCTOBRE 2019

C'EST REPARTI POUR LA COLLECTE NATIONALE DES PESTICIDES AVEC BOTANIC® !



Et s'il était possible de faire encore mieux que la collecte du printemps dernier ? L'enseigne botanic® y a battu son record avec 8,5 tonnes de produits rapportés sur 4 jours par les jardiniers amateurs.

Cet automne, botanic® renouvelle son opération pour que le maximum de produits phytosanitaires à base de pesticides chimiques de synthèse encore présents chez les particuliers soient rapportés dans ses magasins et détruits.

Au programme de cette 12^e édition, ce sont les produits utilisés au jardin, mais aussi, depuis 2018, les produits de traitement de l'animalerie à base de pesticides chimiques, type antiparasitaires. Un point d'honneur que botanic® souhaite mettre à la poursuite de son action en faveur du bien-être de la personne et de l'animal avec de toutes nouvelles gammes en matière de soins et de traitements sans pesticides chimiques pour les chats, chiens et autres animaux de compagnie.

En remerciement de leur action, les participants à la collecte se verront offrir un astucieux sac à vrac en coton bio et de succulentes pommes bio.

« Avec déjà **plus de 68 tonnes de pesticides collectés et détruits depuis 2014**, notre initiative commence à se développer dans d'autres enseignes de jardinerie et nous nous réjouissons car les volumes de ces produits présents chez les particuliers représentent plusieurs centaines de tonnes. Il faut aider les jardiniers amateurs à faire disparaître ces produits de leur cabane de jardin, cave, armoires... et de manière responsable pour qu'ils ne finissent pas dans la poubelle des ordures ménagères ! » déclare **Luc Blanchet**, Président de botanic®. »

La **Loi Labbé***, entrée en vigueur au 1^{er} janvier dernier, motive d'ailleurs plus que jamais les particuliers à se débarrasser de leurs pesticides chimiques de synthèse*.

« Les résultats de notre dernière collecte le confirment, et notre enquête** menée en janvier dernier révèle que **81,7% des Français** ayant encore des produits à base de pesticides de synthèse sont prêts à s'en débarrasser » termine **Luc Blanchet**.

Et pour la 1^{ère} fois à la rentrée, botanic® participe **une opération pilote de mise à disposition de bornes permanentes**. « Nous avons mis en place ce pilote avec des bornes de collectes REKUPO. Ces bornes fabriquées en partenariat avec une PME bretonne, offrent un service gratuit et de proximité aux clients en collectant les résidus de produits chimiques du jardinage directement sur le parking des magasins participants. Ce vecteur de développement est mené par les entreprises metteurs en marché, à leur initiative, assumant pleinement leur responsabilité. C'est le cas de botanic® qui est partenaire d'EcoDDS*** depuis 2014 pour l'organisation de collectes ponctuelles et qui teste cette borne pilote en 2019 dans quelques-uns de ses magasins » indique Pierre Charlemagne, Directeur Général d'EcoDDS.

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE !

* Depuis le 1^{er} janvier 2019, la **Loi Labbé** interdit aux enseignes de distribution de commercialiser des produits phytosanitaires à base de pesticides chimiques de synthèse et aux particuliers de les détenir chez eux.

** Etude réalisée par l'agence Au coeur du Terrain auprès de 1000 Français, adeptes du jardinage, interrogés online du 17 au 22 janvier 2019 selon la méthode des quotas.

***Société à but non lucratif dont la mission est d'encourager au tri, de collecter et de traiter certains déchets chimiques des particuliers. Elle assure notamment le traitement de déchets jardinage comme les engrais, phytosanitaires et biocides usagés dans des conditions respectueuses de la santé et de l'environnement.